



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6 décembre 2021

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au Centre communautaire, situé au 820, rue Gouin, le lundi 6 décembre 2021 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Charles Mallette, la conseillère Katherine Dubois, les conseillers Guy Boutin, André Bussière, Clifford Lancaster et Gérard Tremblay, le directeur général, Rémi-Mario Mayette de même que le directeur général adjoint Louis-Philippe Caron.

PROJET D'ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE** **Le 6 décembre 2021 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière 15 novembre 2021
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1 M. Claude Lapré – Épandage de sable sur la rue Trudeau
 - 4.2 Regroupement pour une bibliothèque publique de la région de Richmond – Mesdames Marjolaine Delisle et Myriam Beaulieu – Adhésion au Réseau Biblio
 - 4.3 Madame Sylvie Gendron – Manque de médecin
 - 4.4 Mesdames Stéphanie Goulet et Rachel Houle – Inquiétudes sur l'avenir de l'aréna
 - 4.5 Madame Lyson Blais – Rue Wilfrid – Déneigement du trottoir
 - 4.6 M. François Forcier – L'Ardoise, coopérative brassicole
5. Urbanisme
 - 5.1 457, rue Craig - Demande de dérogation mineure
 - 5.2 275, rue Gouin - Demande de dérogation mineure
 - 5.3 Deuxième projet de règlement numéro 293 modifiant le règlement de zonage numéro 108 relatif à l'implantation d'enseignes publicitaires numérique dans les zones C-3, I-1 à I-5 et A-1 – Adoption
6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1 Pompes Fontaines – Entretien des pompes
7. Service récréatif
 - 7.1 Rapport annuel – Canot-Kayak
 - 7.2 Nouveaux horizons pour les aînés – Jardin communautaire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8. Administration – Direction générale
 - 8.1 Règlement numéro 294 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2022 et fixant les conditions de perception – Dépôt du projet de règlement
 - 8.2 Règlement numéro 296 décrétant la rémunération des élus municipaux – Avis de motion
 - 8.3 Règlement numéro 296 décrétant la rémunération des élus municipaux – Projet de règlement - Dépôt
 - 8.4 Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) – Volet 2
 - 8.5 Entretien ménager Steeve Faucher- Contrat d'entretien des bureaux du Service des travaux publics - Proposition
 - 8.6 Municipalité du Canton de Melbourne – Entente sur les services de l'inspecteur municipal - Demande de résiliation
 - 8.7 Programme des distinctions honorifiques – Médailles du lieutenant-gouverneur
 - 8.8 M. Luc Gendron - Contrat pour la tonte des pelouses saison 2022
 - 8.9 Groupe Belval - Vente des lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887
 - 8.10 Nouveaux terrains de tennis - Aménagement
 - 8.11 Corporation du Pays de l'Ardoise - Projet de contrat de service
 - 8.12 Commission municipale du Québec – Rapports d'audits
 - 8.12.01 Rapport de conformité sur l'adoption du budget 2021
 - 8.12.02 Rapport de conformité sur l'adoption du PTI 2021
9. Police, incendies et sécurité civile
 - 9.1 Sûreté du Québec - Cadets 2022
10. Correspondances diverses
 - 10.1 Raymond Chabot Grant Thornton – Félicitations
 - 10.2 Vox Avocat(e)s inc. – Félicitations
 - 10.3 UMQ – Félicitations
11. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 11.1 Rassemblement de voitures Miata - Demande d'autorisation
 - 11.2 L'Ardoise, coopérative brassicole - Demande de circulation pour motoneigistes
 - 11.3 MRC du Val-Saint-François - Demande d'appui – Projet de Loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions –
 - 11.4 Eau Secours - Tous ensemble contre le racisme environnemental sur les territoires autochtones
 - 11.5 La Croix Rouge – Contribution annuelle 2022
 - 11.6 Wales Home – Campagne de financement 2021
 - 11.7 Cercle de Fermières de Richmond – Demande d'appui
 - 11.8 The Record – Offre de publicité - Vœux des fêtes
 - 11.9 Actualités L'étincelle – Offre de publicité - Vœux des fêtes



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
 - 12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
 - 12.2 Liste des chèques et dépôts directs à émettre
 - 12.3 Factures à approuver
13. Affaires nouvelles
 - 13.1 Rues Market, Ann et Quinn – Déneigement
 - 13.2 Implication des aînés – Vidéos
 - 13.3 Parade du Père Noël – Félicitations aux bénévoles
 - 13.4 Commission municipale du Québec - Audit
14. Levée de la réunion

1. - OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2021-12-06-01

2. - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-12-06-02

3.1 - Procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 novembre 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 novembre 2021 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

4.1 - M. Claude Lapré – Épandage de sable sur la rue Trudeau

Monsieur Claude Lapré demande s'il serait possible d'épandre du sable ou autres abrasifs sur la rue Trudeau qui est très utilisée par les piétons qui se rendent sur le sentier de la piste cyclable.



4.2 - Regroupement pour une bibliothèque publique de la région de Richmond - Mesdames Marjolaine Delisle et Myriam Beaulieu – Adhésion au Réseau Biblio

Mesdames Marjolaine Delisle et Myriam Beaulieu s'informe de l'état d'avance du projet d'adhésion au Réseau biblio et souhaitent également savoir si le budget prévoit des sommes pour l'adhésion de la municipalité au Réseau. Le maire leur répond que les municipalités membres sont toujours en pourparlers et qu'ils établiront un budget proforma avant de prendre l'engagement d'adhérer au Réseau, ce qui ne devrait pas se faire avant janvier 2022.

4.3 – Madame Sylvie Gendron – Manque de médecin

Madame Sylvie Gendron fait part aux membres du conseil de son inquiétude face à l'absence de médecins à Richmond et que ce devrait être considéré comme essentiel. Le maire l'informe qu'il y a déjà plusieurs années que la municipalité fournit des efforts pour avoir des médecins à Richmond et que ce n'est pas un dossier facile. Une rencontre avec le député provincial et les maires des municipalités environnantes est prévue prochainement.

4.4 - Mesdames Stéphanie Goulet et Rachel Houle – Inquiétudes sur l'avenir de l'aréna

Mesdames Stéphanie Goulet et Rachel Houle explique qu'elles et leurs familles fréquentent régulièrement l'aréna de Richmond et elles souhaitent faire part des inquiétudes qu'elles entendent des utilisateurs. Ces derniers sont inquiets sur le fait qu'il n'y a pas d'investissements de fait pour conserver l'aréna en bon état et se demandent si on prend la peine de faire des demandes de subvention pour l'entretenir.

Le maire leur mentionne que l'aréna, bien que vieille, est en excellent état, que les compresseurs ont récemment été changés, qu'un système d'économie d'énergie a été mis en place il y a plus de 5 ans, que les luminaires ont été changés pour du DEL et que des demandes d'aide financières sont régulièrement adressées au gouvernement lorsque la municipalité est admissible au programme.

4.5 - Madame Lyson Blais – Rue Wilfrid - Déneigement rue trottoir

Madame Lyson Blais explique qu'elle est une résidente du secteur de la rue Wilfrid/Principale Nord et qu'elle constate régulièrement, les jours de semaine, que de nombreux enfants attendent l'autobus à l'intersection des rue Wilfrid et Principale Nord. Elle juge dangereux pour les enfants de devoir attendre dans la rue parce que le trottoir n'est pas déneigé et de plus les trous d'homme ne sont pas déblayés occasionnant des accumulations d'eau lorsque la neige fond.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Les élus conviennent qu'il adresse une demande au directeur des Travaux publics parcs et immeuble pour que le trottoir soit déneigé bien qu'ils avaient demandé le contraire l'an dernier.

4.6 - M. François Forcier – L'Ardoise, coopérative brassicole

Monsieur François Forcier souhaite se présenter aux élus et présenter sa nouvelle micro-brasserie. Les élus soulignent leur fierté face à l'établissement de ce nouveau commerce et lui souhaite ainsi qu'à son équipe la bienvenue.

D'autre part, M. Forcier mentionne avoir été victime d'un refoulement d'égout occasionné par des racines qui se sont infiltrées à l'intersection de deux tuyaux aux limites de la ligne de lot avec la Ville. Il demande que la réparation soit faite dans les meilleurs délais.

5. - URBANISME

2021-12-06-03

5.1 - 457, rue Craig - Demande de dérogation mineure

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de permettre sur les lots n^{os} 5 534 594 et 5 534 592, situé au 457 rue Craig, une dérogation mineure de 1,45 mètre pour marge latérale nord, de 0,50 mètres pour la marge latérale sud et de 6,6 mètres pour la marge arrière;

CONSIDÉRANT l'avis public d'appel à commentaires sur la dérogation mineure publié sur le site Internet de la municipalité et dans le journal local le 17 novembre et pour lequel aucun commentaire n'a été reçu;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil de ne pas autoriser la demande en raison de la nature de l'entreprise et les dérogations demandées ne sont pas mineures et qu'elles pourraient causer préjudice au voisinage;

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la résolution; de ne pas autoriser la demande de dérogation mineure sur les lots n^{os} 5 534 594 et 5 534 592, situé au 457 rue Craig. (Adoptée)

2021-12-06-04

5.2 - 275, rue Gouin - Demande de dérogation mineure

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de permettre sur le lot n^o 5 534 244, situé au 275 rue Gouin, une dérogation mineure concernant l'installation sur le bâtiment principal d'une enseigne à plat d'une superficie de 1,8 mètre carré en dérogeant de 0,8 mètre carré à la norme prévue au règlement de zonage n^o 108;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT l'avis public d'appel à commentaires sur la dérogation mineure publié sur le site Internet de la municipalité et dans le journal local le 17 novembre et pour lequel aucun commentaire n'a été reçu;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la résolution; d'autoriser la demande de dérogation mineure telle que formulée et déposée auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

5.3 Deuxième projet de règlement numéro 293 modifiant le règlement de zonage numéro 108 relatif à l'implantation d'enseignes publicitaires numérique dans les zones C-3, I-1 à I-5 et A-1 - Adoption

Ce point a été présenté lors de l'assemblée du conseil du 15 novembre 2021.

6. - VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2021-12-06-05

6.1 - Pompes Fontaines – Entretien des pompes

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Pompes Fontaines pour le remplacement des barres guides et d'une échelle au poste de pompage du Pont, au montant de 3 909 \$, taxes en sus, à même le budget 2022. (Adoptée)

7.- SERVICE RÉCRÉATIF

7.1 – Rapport annuel – Canot-Kayak

Le directeur du Service récréatif dépose le rapport annuel 2021 concernant les activités de Canot-Kayak. Ce rapport démontre que 2 512 visiteurs ont bénéficié des descentes soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020. Au chapitre des finances, la saison s'est clôturée avec des bénéfices de 7 263 \$.

2021-12-06-06

7.2 - Nouveaux horizons pour les aînés – Jardin communautaire

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du Service récréatif à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

programme Nouveaux Horizons pour aînés pour un projet de jardin communautaire. (Adoptée)

8. – ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

8.1 Règlement numéro 294 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2022 et fixant les conditions de perception – Dépôt du projet de règlement

Le directeur général dépose le projet de règlement numéro 294 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2022 et fixant les conditions de perception et en explique les grandes lignes.

2021-12-06-07

8.2 - Règlement numéro 296 décrétant la rémunération des élus municipaux – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Lancaster qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du Règlement numéro 296 décrétant la rémunération des élus municipaux.

8.3- Règlement numéro 296 décrétant la rémunération des élus municipaux – Projet de règlement – Dépôt

Le directeur général dépose le projet de règlement numéro 296 décrétant la rémunération des élus municipaux et explique les modifications proposées.

2021-12-06-08

8.4 - Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) – Volet 2

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 2 du PPASEP afin de compenser les pertes financières des producteurs qui ont dû modifier leurs pratiques agricoles dans les aires de protection des sources d'eau potable;

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution; que le conseil de la Ville de Richmond autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du PPASEP; que le directeur général et secrétaire-trésorier, soit



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs aux compensations des pertes financières des producteurs agricoles dans le cadre du volet 2 du PPASEP. (Adoptée)

2021-12-06-09

8.5 – Entretien ménager Steeve Faucher - Contrat d'entretien des bureaux du Service des travaux publics – Proposition

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services d'Entretien ménager Steeve Faucher pour l'entretien des bureaux du Service des travaux publics, parcs et immeubles pour les exercices 2022 et 2023 au montant de 4 914 \$, taxes en sus, pour chacune des deux années. (Adoptée)

2021-12-06-10

8.6 - Municipalité du Canton de Melbourne – Entente sur les services de l'inspecteur municipal - Demande de résiliation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de mettre fin à l'entente du partage d'un inspecteur municipal à la demande de la Municipalité du Canton de Melbourne et ce, dès le 1^{er} janvier 2022. (Adoptée)

8.7 - Programme des distinctions honorifiques – Médailles du lieutenant-gouverneur

Le sujet est soumis à l'appréciation des conseillers qui soumettront ultérieurement une candidature pour la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec.

2021-12-06-11

8.8 – M. Luc Gendron - Contrat pour la tonte des pelouses saison 2022

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de M. Luc Gendron pour la tonte des pelouses pour la saison estivale 2022 au montant de 21 650 \$ taxes en sus, en lui demandant d'ajouter la tonte de la pelouse le long de la rue Principale Sud et longeant la voie ferrée entre la Cantine et la rue Old Bridge. (Adoptée)

2021-12-06-12

8.9 - Groupe Belval - Vente des lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887

CONSIDÉRANT l'offre d'achat du Groupe Belval inc. pour les immeubles situés sur les lots n^{os} 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Belval inc. propose de verser la somme de 200 000 \$ pour lesdits lots;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond consent à la vente de ces lots au groupe Belval inc. pour la somme de 200 000 \$ à certaines conditions qui devront faire partie intégrante du contrat de vente des immeubles;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de :

QUE la Ville de Richmond vende les lots n^{os} 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887 à l'entreprise Groupe Belval inc.;

QUE la vente soit conditionnelle à ce que Groupe Belval inc. s'engage à construire un minimum de 60 logements sur lesdits lots;

QUE les travaux de construction soient réalisés dans un délai maximal de 24 mois suivant la vente des immeubles;

QU'à l'expiration du délai de 24 mois pour la construction des bâtiments, les lots vacants soient rétrocédés à la Ville de Richmond;

QUE la vente est conditionnelle à l'approbation par la Ville de Richmond de plans préliminaires d'aménagement et de lotissement; le tout selon la réglementation en vigueur. (Adoptée)

2021-12-06-13

8.10 – Nouveaux terrains de tennis - Aménagement

CONSIDÉRANT la vente prévue des lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887 à l'entreprise Groupe Belval inc. pour un montant de 200 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond désire continuer d'offrir des terrains de tennis à ses citoyens et que lesdits terrains de tennis de la municipalité se situent sur le lot numéro 6 126 887;

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution; que la Ville de Richmond réserve la somme de 30 000 \$ du produit de la vente des lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887 pour l'aménagement de nouveaux terrains de tennis et que le conseil manifeste sa ferme intention de réaménager de nouveaux terrains de tennis. (Adoptée)

8.11 - Corporation du Pays de l'Ardoise - Projet de contrat de service

Le sujet est reporté à une séance subséquente.

8.12 - Commission municipale du Québec – Rapports d'audits

8.12.1 - Rapport de conformité sur l'adoption du budget 2021

Le directeur général dépose le Rapport de conformité sur l'adoption du budget 2021 réalisé par la Commission municipale du Québec.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Le directeur général précise que la Ville de Richmond fait partie du 57% des municipalités du Québec qui sont conformes pour les 5 éléments audités par la CMQ.

8.12.2 - Rapport de conformité sur l'adoption du PTI 2021

Le directeur général dépose le Rapport de conformité sur l'adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 réalisé par la Commission municipale du Québec.

Le directeur général précise que la Ville de Richmond fait partie du 44 % des municipalités du Québec qui sont conformes pour les 5 éléments audités par la CMQ.

9. POLICE, INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

2021-12-06-14

9.1 - Sûreté du Québec - Cadets 2022

IL EST proposé par le conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir les services des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2022 et d'y attribuer une somme de 4 000 \$ à même le budget de la même année; que le directeur général soit autorisé à signer tous documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

10. - CORRESPONDANCES DIVERSES

10.1 Raymond Chabot Grant Thornton – Félicitations

Le directeur dépose une correspondance reçue de Raymond Chabot Grant Thornton transmettant ses félicitations pour la réélection du maire.

10.2 Vox Avocat(e)s inc. – Félicitations

Le directeur dépose une correspondance de Vox Avocat(e)s inc. transmettant ses félicitations pour la réélection du maire.

10.3 UMQ – Félicitations

Le directeur dépose une correspondance de l'Union des municipalités du Québec transmettant ses félicitations pour la réélection du maire.

11. - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2021-12-06-15

11.1 - Rassemblement de voitures Miata - Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue du Rassemblement de voitures Miata au mois de juillet 2022 dans la cour de l'aréna P.-E. Lefebvre et du Centre communautaire à une date qui reste à déterminer. (Adoptée)

2021-12-06-16

11.2 - L'Ardoise, coopérative brassicole - Demande de circulation pour motoneigistes

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la circulation des motoneigistes, pour la saison 2021-2022, sur la rue Adams de la piste cyclable à la rue Principale Nord. (Adoptée)

2021-12-06-17

11.3 - MRC du Val-Saint-François - Demande d'appui – Projet de Loi 103 sur l'aménagement du territoire et la vitalité des régions

CONSIDÉRANT l'adoption du Projet de Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif (Projet de Loi 103) le 6 octobre 2021 par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE sous prétexte d'allègement administratif, le Projet de Loi 103 a des impacts majeurs et non souhaitables en aménagement du territoire et en urbanisme par l'introduction d'importantes modifications au mécanisme de demande d'exclusion d'un lot d'une zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'article 73 du Projet de Loi modifie l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (R.L.R.Q., c. P-41.1, ci-après LPTAA) afin de retirer à la municipalité locale le pouvoir de déposer une demande d'exclusion de la zone agricole et que ce seront désormais uniquement les municipalités régionales de comtés (MRC) qui auront la possibilité de déposer une telle demande;

CONSIDÉRANT QUE cette modification prévue à la LPTAA retire aux municipalités une partie de leur pouvoir et compétence en urbanisme et en développement local, et ce, en pleine période électorale et arrivée de nouveaux élus municipaux à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'article 75 du Projet de Loi 103 modifie l'article 65.1 de la LPTAA et que dorénavant, le demandeur doit démontrer qu'il n'y a pas ailleurs dans le territoire de la municipalité régionale de comté et hors de la zone agricole un espace approprié disponible aux fins visées par la demande d'exclusion, peu importe le type d'usage;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pourra ainsi rejeter une demande d'exclusion pour le seul motif que des espaces sont disponibles à l'échelle de la MRC;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

CONSIDÉRANT QUE cette modification prévue à la LPTAA est susceptible de générer des effets importants sur le dynamisme des municipalités rurales et va à l'encontre du renforcement des cœurs villageois puisque les demandes d'exclusion pourront être de facto rejetées par la CPTAQ sous seul motif qu'une municipalité voisine possède de tels espaces et sans avoir entendu les arguments des demandeurs;

CONSIDÉRANT QUE cette modification prévue à la LPTAA va à l'encontre du principe, pourtant affirmé du gouvernement du Québec, de mieux prendre en compte les particularités régionales et locales en établissant une procédure mur-à-mur rigide peu adapté aux régions hors des grands centres urbains;

CONSIDÉRANT QUE cette modification prévue à la LPTAA affaiblit ainsi le schéma d'aménagement et de développement (SAD) des MRC qui est le document de planification permettant de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires;

CONSIDÉRANT QUE le lien fort entre la vitalité des activités du territoire agricole et le dynamisme des cœurs villageois et des villes centres, lesquels s'harmonisent à l'intérieur du Schéma d'aménagement et de développement des MRC qui est l'outil privilégié visant à assurer cet équilibre fondamental entre la pérennité de la zone et des activités agricoles et le développement des municipalités et des régions;

CONSIDÉRANT la volonté du gouvernement du Québec d'élaborer une Stratégie nationale en urbanisme et en aménagement des territoires (SNUAT);

CONSIDÉRANT la résolution CM-2021-11-59 de la Municipalité régional de comté du Val-Saint-François;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de :

DEMANDER le retrait des modifications prévues aux articles 73 et 75 du Projet de Loi 103 en respect des compétences des municipalités sur leur développement local;

PROFITER de la SNUAT pour proposer un mécanisme visant à renforcer le rôle des schémas d'aménagement et de développement par l'intégration de critères rigoureux de recevabilité des demandes d'exclusion de la zone agricole, laquelle serait la meilleure et la plus susceptible de concourir à la vitalité des villages et la pérennité de la zone et des activités agricoles;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

TRANSMETTRE et DEMANDER l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), des MRC du Québec et des municipalités de la MRC du Val-Saint-François;

TRANSMETTRE cette résolution au gouvernement du Québec. (Adoptée)

11.4 - Eau Secours - Tous ensemble contre le racisme environnemental sur les territoires autochtones

La demande de signature de la pétition d'Eau Secours concernant le « racisme environnemental sur les territoires autochtones » est déposée aux élus qui conviennent d'y donner suite sur une base individuelle.

2021-12-06-18

11.5 - La Croix Rouge – Contribution annuelle 2022

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge, pour l'entente de services aux sinistrés, au montant de 588,06 \$ à même le budget 2022. (Adoptée)

2021-12-06-19

11.6 – Fondation du Foyer Wales – Campagne de financement 2021

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de verser une contribution financière de 300 \$ à la Fondation du Foyer Wales dans le cadre de sa campagne de financement annuelle 2021. (Adoptée)

2021-12-06-20

11.7 - Cercle des Fermières de Richmond – Demande d'appui

COSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières de Richmond a formulé une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour aînés;

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières de Richmond est un organisme actif dans le milieu regroupant plusieurs membres;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'appuyer la demande du Cercle des Fermières de Richmond au programme Nouveaux Horizons pour aînés visant l'acquisition de divers équipements et produits afin de préserver et promouvoir l'artisanat auprès de sa clientèle. (Adoptée)

2021-12-06-21

11.8 - The Record – Offre de publicité - Vœux des fêtes

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de réserver un espace publicitaire,



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

pour la somme de 99 \$, taxes en sus, dans le journal The Record afin de transmettre à la population un heureux temps des Fêtes. (Adoptée)

2021-12-06-22

11.9 - Actualités L'Étincelle – Offre de publicité - Vœux des fêtes

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de réserver un espace publicitaire dans le journal Actualités L'Étincelle pour transmettre les meilleurs vœux des Fêtes à la population et ce, au montant de 279 \$, taxes en sus. (Adoptée)

12. - APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2021-12-06-23

12.1 - Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 1 342 068,41 \$ tel qu'il appert à la liste des paiements émis datée du 3 décembre 2021.

(Adoptée)

2021-12-06-24

12.2 - Liste des chèques et dépôts directs à émettre

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses par chèques au montant de 15 858,01 \$ et par dépôts directs au montant de 48 330,42 \$ tel qu'il appert aux listes des dépôts directs datées du 3 décembre 2021.

(Adoptée)

2021-12-06-25

12.3 - Factures à approuver

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 48 633,70 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

(Adoptée)

6 DÉCEMBRE 2021

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
AVIZO EXPERTS- CONSEILS INC.	TRAVAUX & SURVEILLANCE - 6E AVE	7 781.90	8 947.24
LES ENTREPRISES CLEMENT FORCIER	BALAIS DE RUE	9 345.00	10 744.41



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

AVIZO EXPERTS- CONSEILS INC.	SERVICE D'INGENIERIE - 6E AVE & RUE CENTRE	5 861.63	6 739.41
LES POMPES R. FONTAINE	SERVICE PREVENTIF	4 807.50	5 527.43
PLOMBERIE P. LAMPRON INC.	PLOMBERIE - 160 PRINCIPALE N	9 337.67	10 735.98
TRAVAUX A FORFAIT MAKA	DENEIGEMENT STATIONNEMENTS - 1E VERSEMENT	11 500.00	13 222.13
GRAND TOTAL		48 633.70	55 916.60

13. - AFFAIRES NOUVELLES

13.1 - Rues Market, Ann et Quinn – Déneigement

Le conseiller Tremblay demande s'il est possible de mieux déneiger les intersections de rue, particulièrement les rues Market, Ann et Quinn. La demande sera acheminée au directeur des Travaux publics, parcs et immeubles.

13.2 – Implication des aînés - Vidéos

Le conseiller Boutin, qui a eu la chance récemment de visionner des vidéos sur l'implication des aînés dans la communauté préparés par Culture aux aînés, demande que ces vidéos soient disponibles sur le site Internet de la municipalité.

13.3 – Parade du Père Noël – Félicitations aux bénévoles

La conseillère Dubois et le maire adressent leurs félicitations aux organisateurs bénévoles de la parade du Père Noël qui a attiré quelques milliers de personnes au centre-ville dont de nombreux enfants.

13.4 – Commission municipale du Québec - Audit

Le maire adresse ses félicitations à la direction de la municipalité pour les résultats obtenus suivant l'audit mené par la Commission municipale du Québec sur l'adoption du budget et du plan quadriennal d'immobilisations 2021.

2021-12-06-26

14. - LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 22, que la présente assemblée soit levée.
(Adoptée)



Initiales du MAIRE
Initiales du SEC.-TRÉS

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 758.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier